

CRPE
2018

Français

écrit / admissibilité

Tome 1

Professeur des écoles

Concours 2018

Frédérique Saez
Christel Le Bellec




Les règles de la nouvelle orthographe ont été appliquées dans cet ouvrage.
Nous vous renvoyons à la partie « Rectifications orthographiques » figurant dans la Boite à outils,
en fin d'ouvrage, pour une présentation des principales règles.

DUNOD

Les éditeurs ont entrepris les démarches usuelles afin de contacter les détenteurs des droits et obtenir les autorisations de reproduction des extraits de textes et des images sous droits d'auteur utilisés dans ce livre. Si, malgré nos efforts, un contenu a échappé à notre vigilance, nous invitons ses ayants droit à entrer en contact avec nous.

Conception de couverture : Domino
Conception de maquette intérieure : Domino
Conception graphique des rabats : Mélissa Jallier-Lundgren
Mise en page : Belle Page

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	 <p>DANGER LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	---	--

© Dunod, 2017

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-076529-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

Introduction	1
Les programmes	7
Liste des abréviations utilisées	13

Partie 1 Grammaire

1 Introduction aux questions de grammaire	16
2 Les outils linguistiques	21
3 L'analyse grammaticale	24
4 Le nom	28
5 Les expansions du nom	31
6 Les adjectifs	35
Je fais le point	39
7 Les déterminants : caractéristiques générales	42
8 Les déterminants définis et indéfinis	45
9 Les pronoms	49
10 Les pronoms relatifs	53
11 Valeurs des déterminants et des pronoms	55
Je fais le point	58
12 Le verbe : généralités	61
13 Les constructions verbales	65
14 Les verbes <i>être</i> et <i>avoir</i>	69
15 Les modes impersonnels	72
16 Les présentatifs	77
17 Les compléments essentiels du verbe	79
18 Le complément circonstanciel	83
19 La fonction sujet	87
Je fais le point	91
20 Les mots invariables	94
21 L'homonymie grammaticale	97

22	Les types de phrases	101
23	Les formes de phrases	104
24	Phrase simple et phrase complexe	106
	Je fais le point	109
25	Les propositions subordonnées relatives	112
26	Les propositions subordonnées complétives	114
27	Les propositions subordonnées circonstancielles	116
28	Les propositions incises, incidentes, l'apostrophe et l'apposition	119
	Je fais le point	121
29	Le discours rapporté	123
30	L'énonciation et la modalisation	126
31	Valeurs du présent	129
32	Valeurs des temps du passé	130
33	Valeurs du futur et du conditionnel	133
34	Emplois du subjonctif	136
35	Cohérence et cohésion	138
36	Les procédés de substitution	139
37	Les connecteurs	142
38	Éléments d'analyse du français parlé	144
	Je fais le point	152
	Objectif concours	155
	Corrigés	165

Partie 2 Orthographe

39	Introduction aux questions d'orthographe	180
40	Les sons du français	185
41	Le système orthographique du français	190
42	Les correspondances phonie/graphie	193
43	Les accents et signes auxiliaires	196
	Je fais le point	198
44	Les accords	200
45	Les homophones grammaticaux	204
46	La ponctuation	208
47	La conjugaison	211
	Je fais le point	215

Objectif concours	218
Corrigés	221

Partie 3 Lexique

48 Introduction aux questions de vocabulaire	228
49 Le sens des mots	231
50 La synonymie et l'antonymie	235
51 L'homonymie	237
52 Les classements	239
Je fais le point	242
53 La dérivation	245
54 La composition	249
55 L'origine des mots	251
Je fais le point	254
Objectif concours	257
Corrigés	261

Partie 4 Annales corrigées

1 Sujet 2016 n° 1	270
Correction guidée	277
2 Sujet 2016 n° 2	282
Correction guidée	289
Boîte à outils	295
Index	301
Bibliographie	305



Ressources numériques. Comment y accéder ?

Pour aller plus loin et mettre toutes les chances de votre côté pour réussir le concours, des compléments de cours et des exercices supplémentaires sont disponibles pour chaque chapitre sur le site www.dunod.com.

Connectez-vous à la page de l'ouvrage (grâce aux menus déroulants, ou en saisissant le titre, l'auteur ou l'ISBN dans le champ de recherche de la page d'accueil). Sur la page de l'ouvrage, cliquez sur le logo « Les + en ligne ».



Vous trouverez dans le tome 2

Partie 1 Compréhension et exploitation de textes

1. Introduction à la production d'écrit
2. Étape préliminaire : découverte du sujet
3. Première lecture des textes : la lecture synthétique
4. Deuxième lecture des textes : la lecture analytique
5. La synthèse de documents
6. L'analyse
7. Le commentaire
8. Conseils rédactionnels généraux

Partie 2 Didactique du français

9. Présentation des programmes
10. Introduction à l'analyse critique de supports d'enseignement
11. Introduction à la question d'analyse de copie d'élève
12. Les démarches pédagogiques
13. L'évaluation
14. Remédiation et différenciation pédagogique
15. Les enjeux de l'apprentissage du français
16. Le langage oral
17. Enjeux de l'acquisition du lexique
18. La construction du principe alphabétique : vers la lecture et l'écriture
19. La conscience phonologique
20. Maîtrise du code alphabétique
21. Les représentations visuelles de la chaîne orale

22. Lire et écrire
23. Enseigner à lire
24. Enseigner à écrire
25. Maîtrise de la langue

Partie 3 Annales corrigées

Sujet 2015 n° 1

Sujet 2015 n° 2

Sujet 2015 n° 3

Boîte à outils

Index

Introduction

Plan du chapitre

1. La formation des enseignants du premier degré	2
2. Le nouveau concours de recrutement	2
3. L'épreuve écrite de français	5



Les règles de la nouvelle orthographe ont été appliquées dans cet ouvrage. Nous vous renvoyons à la partie « Rectifications orthographiques » figurant dans la Boîte à outils, en fin d'ouvrage, pour une présentation des principales règles.

FOCUS

Devenir enseignant : une gageure ?

Retour sur quelques idées reçues...

Les concours sont difficiles...

Non parce qu'ils sont organisés en multipliant les obstacles avec une admissibilité puis avec une admission, mais parce que les candidat(e)s les confondent avec un examen. Ce dernier sanctionne les exigences attendues par une note là où le concours organise une compétition et donc classe les copies, de la meilleure à la moins satisfaisante, en utilisant la note. Dans un concours ce n'est pas la note qui importe, c'est le rang.

Pour réussir, il suffit de s'y mettre sérieusement dans les semaines qui précèdent le début des épreuves...

Non, l'expérience montre qu'un(e) candidat(e) qui réussit est habituellement quelqu'un qui a anticipé de longue date ce qui l'attend. C'est un(e) étudiant(e) solide voire brillant(e). Licence, masters ont été obtenus avec des avis flatteurs.

Le métier est difficile : mal payé, en outre, il serait peu gratifiant...

Non, diverses enquêtes menées en 2010 et 2011 convergent pour dire que les 4/5 des enseignant(e)s sont passionné(e)s par leur métier qui est de transmettre le goût d'apprendre et l'envie de savoir. Il donne le sentiment d'être utile même s'il est de plus en plus difficile à exercer, usant et médiocrement reconnu par le corps social et politique, comme l'atteste la faiblesse relative du traitement et sa dévalorisation au cours des trente années écoulées, en monnaie constante.

1 La formation des enseignants du premier degré

1.1 La formation

a. Les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)

Depuis la rentrée 2013, les concours se préparent principalement dans le cadre des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). Leur mission est, entre autres, d'assurer la formation initiale de tous les enseignants et personnels d'éducation, de la maternelle à l'enseignement secondaire.

b. Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

Les ESPE organisent des formations de master MEEF à vocation professionnelle. Ces formations comportent différents modules d'enseignements disciplinaires (français, mathématiques, sciences, histoire, géographie, EPS, arts) ainsi qu'une formation en initiation à la recherche; une ouverture sur l'international; un volet apprentissage par et au numérique; des outils et méthodes pédagogiques innovants.

1.2 Le recrutement

Pour être recruté par l'Éducation nationale et exercer la profession de professeur des écoles, il faut être admis au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). Pour s'inscrire au CRPE, il faut au minimum être titulaire d'une licence et être inscrit en première année de Master dès la rentrée ou bien avoir validé une première année de master ou un diplôme de niveau supérieur.

1.3 La titularisation

La titularisation dans le corps enseignant se fait à l'issue d'une année de stage en responsabilité en deuxième année de Master. Elle ne peut intervenir qu'à une double condition :

- le stagiaire a obtenu son master ;
- le stagiaire a obtenu un avis pédagogique favorable de l'employeur, représenté par le corps d'inspection et/ou les tuteurs qui ont effectué le suivi du stagiaire.

2 Le nouveau concours de recrutement

Le cadrage des épreuves et les modalités d'organisation du concours sont définis dans l'arrêté du 19 avril 2013 (MENH1310119A).

2.1 Les épreuves

Épreuve	Durée	Notation	Date
ADMISSIBILITÉ : ÉPREUVES ÉCRITES			
Français <ul style="list-style-type: none"> Partie 1 : Réponse argumentée à une question portant sur plusieurs textes Partie 2 : Connaissance de la langue Partie 3 : Analyse d'un dossier 	4 heures	40 points <ul style="list-style-type: none"> Partie 1 : 11 pts Partie 2 : 11 pts Partie 3 : 13 pts + 5 pts syntaxe et qualité d'écriture	18 avril 2016
Mathématiques <ul style="list-style-type: none"> Partie 1 : Problème Partie 2 : Exercices indépendants Partie 3 : Analyse d'un dossier 	4 heures	40 points <ul style="list-style-type: none"> Partie 1 : 13 pts Partie 2 : 13 pts Partie 3 : 14 pts 5 pts peuvent être retirés pour la syntaxe et la qualité d'écriture	19 avril 2016
ADMISSION : ÉPREUVES ORALES			
Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat : <ul style="list-style-type: none"> sciences et technologie histoire géographie histoire des arts arts visuels éducation musicale enseignement moral et civique Le candidat remet préalablement au jury un dossier de 10 pages au plus. <ul style="list-style-type: none"> Partie 1 : Présentation du dossier Partie 2 : Entretien avec le jury 	1 heure <ul style="list-style-type: none"> Partie 1 : 20 min Partie 2 : 40 min 	60 points <ul style="list-style-type: none"> Partie 1 : 20 pts Partie 2 : 40 pts 	Mai à juillet 2016
Entretien à partir d'un dossier <ul style="list-style-type: none"> Partie 1 : Sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique Partie 2 : Sujet relatif à une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire 	1 h 15 min (+ 3 h de préparation) <ul style="list-style-type: none"> Partie 1 : 30 min Partie 2 : 45 mn 	100 points <ul style="list-style-type: none"> Partie 1 : 40 pts Partie 2 : 60 pts 	Mai à juillet 2016

Le cadre de référence des épreuves d'admissibilité est celui des programmes pour l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège.

a. Deux épreuves d'admissibilité

- Une épreuve écrite de français découpée en trois parties : réponse argumentée à une question portant sur plusieurs textes, connaissance de la langue et analyse d'un dossier composé de plusieurs supports d'enseignement du français.
- Une épreuve écrite de mathématiques découpée en trois parties : résolution d'un problème, résolution d'exercices indépendants et analyse d'un dossier composé de plusieurs supports d'enseignement.

b. Deux épreuves d'admission

- Une première épreuve vise à mettre le candidat dans une situation professionnelle dans un domaine de son choix (à faire au moment de l'inscription) parmi les suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique. L'épreuve comporte la présentation d'un dossier devant le jury puis un entretien.
- Une seconde épreuve est découpée en deux parties. La première permet d'évaluer les connaissances du candidat sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive et l'éducation à la santé. La seconde partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français.

c. Pré-requis

Quatre pré-requis sont également exigés pour l'admission définitive au concours de professeur des écoles :

- un brevet de natation de 50 m ;
- une attestation de formation aux premiers secours (PSC1) ;
- une certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES 2) ;
- une certification en informatique et Internet (C2i2e).

2.2 Le calendrier¹

Le concours a lieu à la fin de la première année de master. Pour les étudiants admis, la deuxième année de master inclut une période en alternance en responsabilité dans une école. Ces étudiants auront alors le statut de fonctionnaire stagiaire.

Inscription	septembre-octobre 2017
Admissibilité	avril 2018
Admission	mai à juillet 2018
Début de contrat et alternance	septembre 2018
Entrée en poste	septembre 2019

1. Les dates précises sont indiquées sur le site devenirenseignant.gouv.fr.

2.3 Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Document Arrêté du 01/07/2013, BO n° 30 du 25 juillet 2013

1. Faire partager les valeurs de la République
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
4. Prendre en compte la diversité des élèves
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
10. Coopérer au sein d'une équipe
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative
12. Coopérer avec les parents d'élèves
13. Coopérer avec les partenaires de l'école
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences communes à tous les professeurs

- P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

3 L'épreuve écrite de français

3.1 Objectifs de l'épreuve

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue. Elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français (arrêté du 19 avril 2013, NOR : MENH1310119A).

L'épreuve de français comporte trois volets (arrêté du 19 avril 2013, NOR : MENH1310119A) :

- **volet 1** : la production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires ;
- **volet 2** : une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique). Le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines ;
- **volet 3** : une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

Nous vous renvoyons aux chapitres introductifs des différentes parties (partie 1 du tome 2 pour la production d'écrit, partie 1, 2 et 3 du tome 1 pour la connaissance de la langue et partie 2 du tome 2 pour l'analyse de supports d'enseignement) correspondant à chacune des épreuves de français pour une présentation des objectifs spécifiques à chacune d'elles.

L'épreuve de français est notée sur 40 points répartis comme suit : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat. Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

REMARQUE

Conseil relatif à la gestion du temps

L'ensemble de l'épreuve dure 4 heures et elle est notée sur 40 points. Si l'on estime que le temps passé doit être proportionnel au barème de points attribués et en prenant compte le type des épreuves, le temps consacré à la partie 1 doit être d'environ 1 h 30, le temps consacré à la partie 2 doit être d'environ 1 h 00, et le temps consacré à la troisième partie doit être d'environ 1 h 30. Bien évidemment, il ne s'agit là que d'un repère à moduler en fonction de vos compétences dans chacune des disciplines.

3.2 Programme de la partie Français

L'épreuve prend appui sur le programme de français de l'école primaire, organisé en trois grands domaines de connaissances : la grammaire, l'orthographe et le lexique. Vous trouverez dans les chapitres introductifs de ces parties le détail des notions exigibles pour chacun de ces domaines.

Les programmes

Plan du chapitre

1. Refonte des cycles de la maternelle au collège	7
2. Les grandes orientations : révision des programmes et du socle commun	8
3. Les programmes en étude de la langue aux cycles 2 & 3	9

Il s'agit ici d'une présentation succincte de la réforme de l'école et du collège mise en place à la rentrée 2016. Vous trouverez plus de détails en consultant les sites suivants :

- eduscol.education.fr/cid86943/nouveau-socle-commun-pour-2016.html.
- education.gouv.fr
- BO spécial n° 2 et 11 du 26 novembre 2015, consultables aux liens suivants :
 - cycle 1 : education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86940 ;
 - cycle 2 : education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94753 ;
 - cycle 3 : education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708 ;
 - cycle 4 : education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717.

1 Refonte des cycles de la maternelle au collège

À consulter, sur le lien école-collège :

eduscol.education.fr/cid57365/le-conseil-ecole-college.html.

L'objectif de cette refonte des cycles d'enseignement est de faire le lien entre l'école et le collège afin d'assurer la réussite de tous les élèves. Le tableau ci-dessous montre les deux systèmes :

Cycle	Établissement	Classes avant rentrée 2016	Classes à la rentrée 2016
Cycle 1 : cycle des apprentissages premiers	École maternelle	Petite section (PS) Moyenne section (MS)	PS MS GS
Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux	École élémentaire	Grande section (GS) Cours préparatoire (CP) Cours élémentaire niveau 1 (CE1)	CP CE1 CE2
Cycle 3 : cycle de consolidation	École élémentaire + 2016 : collège	Cours élémentaire niveau 2 (CE2) Cours moyen niveau 1 (CM1) Cours moyen niveau 2 (CM2)	CM1 CM2 Sixième (6 ^e)

Cycle	Établissement	Classes avant rentrée 2016	Classes à la rentrée 2016
Cycle 4 : cycle des approfondissements	Collège		Cinquième (5 ^e) Quatrième (4 ^e) Troisième (3 ^e)

Selon ce tableau, deux niveaux sont concernés essentiellement par cette refonte :

- le CE2, qui est intégré au cycle des apprentissages fondamentaux ;
- la 6^e, qui est intégrée au cycle de consolidation.

2 Les grandes orientations : révision des programmes et du socle commun

La refonte des programmes de l'école maternelle et du socle commun s'articule conjointement autour de la transversalité disciplinaire.

En effet, c'est dans cette transversalité que réside principalement ce projet de réforme, dans le sens où les compétences à acquérir au cours de ces 4 cycles ne sont plus définies en termes de discipline d'appartenance mais déclinées en domaines qui permettent, par conséquent, une transversalité plus importante – et par là un réinvestissement rendu aisé – des compétences disciplinaires acquises. Le but étant de faire sens et lien entre les apprentissages des 4 cycles.

La réforme des programmes définit précisément le cycle 1 et engage une révision du « socle commun de connaissances et compétences » qui devient – dans une visée humaniste – le « socle commun de connaissances, de compétences et de culture ».

Il ne s'agit pas d'un simple changement de nom, il s'agit d'une nouvelle orientation : en effet, les disciplines ne sont plus distinguées, et toutes concourent conjointement à la formation de l'individu en participant à l'atteinte d'objectifs transversaux : par exemple, il s'agira de « faire ses humanités » et non plus d'« apprendre le français », d'apprendre une démarche scientifique et non plus « d'être en cours de maths ». Un tel projet, encyclopédique, est ambitieux et louable. Reste sa mise en œuvre dans la proposition de programmes.

Voici ci-dessous les nouvelles politiques telles qu'exprimées dans le nouveau *socle commun de connaissances, de compétences, et de culture*. Une section de la partie 2 de cet ouvrage est consacrée aux programmes des trois premiers cycles, le quatrième cycle étant consacré au collège (de la 5^e à la 3^e).

2.1 Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Depuis septembre 2016, le socle commun s'articule en cinq domaines de formation définissant les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Ces domaines définissent un certain nombre d'objectifs transversaux dans lesquels doivent prendre place les compétences à acquérir. Voici ces domaines et objectifs :

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer	
Objectifs	Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ; Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ; Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.
Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre	
Objectifs	Organisation du travail personnel ; Coopération et réalisation de projets ; Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information ; Outils numériques pour échanger et communiquer.
Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen	
Objectifs	Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres ; La règle et le droit ; Réflexion et discernement ; Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative.
Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques	
Objectifs	Démarches scientifiques ; Conception, création, réalisation ; Responsabilités individuelles et collectives.
Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité	
Objectifs	L'espace et le temps ; Organisations et représentations du monde ; Invention, élaboration, production.

Ainsi que le stipule le nouveau socle commun : « Pour la première fois, l'organisation des apprentissages, les moyens d'accès à l'information et à la documentation, les langages numériques, la conduite de projets individuels et collectifs, sont identifiés comme devant faire l'objet d'un enseignement explicite. »

3 Les programmes en étude de la langue aux cycles 2 & 3

Il est à noter que dans ces nouveaux programmes, au C2, les compétences en étude de la langue sont regroupées sous l'item *comprendre le fonctionnement de la langue*. Ce n'est pas un simple changement de nom, mais une nouvelle façon d'envisager la langue : comme un système et non plus comme un puzzle de règles abstraites à apprendre. Par conséquent, l'accent devra être mis sur des activités réflexives de manipulation des données langagières, que celles-ci soient orales ou écrites, en français ou dans une autre langue. Ces programmes sont donc résolument linguistiques plutôt que grammaticalement traditionnels, ainsi on peut lire dans la progression

proposée en C3 : « [les élèves] développent les activités de manipulations syntaxiques (remplacement, déplacement, pronominalisation, encadrement, réduction, expansions) déjà pratiquées au cycle 2 » !

Par rapport aux programmes 2008, il est également à noter que l'étude du lexique et des relations lexico-sémantiques retrouve ses lettres de noblesse. En effet, les notions, si elles ne doivent pas être enseignées pour elles-mêmes (i.e. si elles ne sont pas un objet d'étude à part entière) doivent servir en compréhension et en production.

De surcroît, les compétences acquises dans la compréhension du système linguistique, doivent être mises en relation explicitement avec d'autres domaines d'apprentissage comme la lecture et l'écriture.

Voici les compétences à acquérir dans les cycles 2 et 3 :

Cycle 2 : Comprendre le fonctionnement de la langue (étude de la langue : grammaire, orthographe, lexique)	
Compétences	<p>Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit (<i>lien avec la lecture</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> – correspondance graphophonologiques ; – valeur sonore de certaines lettres (s – c – g) selon le contexte ; – composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit.
	<p>Mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu (<i>lien avec l'écriture</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> – vocabulaire des activités scolaires et vocabulaire spécialisé lié aux apprentissages disciplinaires ; – séries de mots [...] ; – mots invariables.
	<p>Identifier les principaux constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique (de quoi on parle, ce qu'on en dit)</p> <ul style="list-style-type: none"> – identification du groupe nominal ; – identification du verbe ; – classes de mots : noms - verbes - déterminants - adjectifs - pronoms - mots invariables ; – phrases affirmatives et négatives (+ transformations) ; – ponctuation de fin de phrases ; signes du discours rapporté.
	<p>Raisonnement pour résoudre des problèmes orthographiques, d'accord essentiellement (<i>lien avec l'écriture</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> – notion de groupe et de « chaîne d'accords » pour déterminant/nom/adjectif ; – compréhension qu'écrire ne consiste pas seulement à coder des sons ; – relation sujet - verbe (identification dans des situations simples) ; – notions de singulier et pluriel ; de masculin et féminin ; – marques d'accord pour les noms et adjectifs : nombre (-s) et genre (-e) ; – découverte en lien avec les activités d'oral et de lexique d'autres formes de pluriel (-ail/-aux ; -al/-aux...) et d'autres marques du féminin quand elles s'entendent dans les noms (<i>lecteur/lectrice...</i>) et les adjectifs (<i>joyeux/joyeuse...</i>) ; – marque de pluriel pour les verbes à la 3e personne (-nt).

	<p>Comprendre comment se forment les verbes et orthographier les formes verbales les plus fréquentes (lien avec l'écriture)</p> <ul style="list-style-type: none"> – familiarisation avec l'indicatif présent, imparfait et futur des verbes <i>être, avoir, faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre</i> et des verbes dont l'infinitif se termine par -ER ; – mémorisation des formes les plus fréquentes (P3 et P6) ; – compréhension de la morphologie de la forme conjuguée du verbe ; – mémorisation de marques régulières liées à des personnes (<i>-ons, -ez, -nt</i>) ; – infinitif ; participe passé ; – notions de temps simples et temps composés ; formation du passé composé ; – notions de marques liées au temps (imparfait et futur en particulier) ; – mémorisation des verbes <i>être</i> et <i>avoir</i> au présent, à l'imparfait et au futur ; – homophones : <i>a/est/ont/sont</i> vs. <i>à/et/on/son</i>.
	<p>Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte d'utilisation ; s'en servir pour mieux comprendre (lien avec la lecture et l'écriture)</p> <ul style="list-style-type: none"> – familles de mots et dérivation (préfixe, suffixe) ; – catégorisation et relations entre termes génériques et termes spécifiques ; – synonymie ; antonymie (contraires) pour adjectifs et verbes ; – polysémie ; relation avec les contextes d'emploi ; – sens propre ; sens figuré ; – registres familier, courant, soutenu (<i>lien avec enseignement moral et civique</i>) ; <p><i>Ces notions ne sont pas enseignées en tant que telles [...] mais sont à mobiliser pour mieux comprendre, mieux parler, mieux écrire.</i></p>
	<p>Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris</p> <ul style="list-style-type: none"> – Définition d'un mot ; compréhension d'un article de dictionnaire ; – Mobilisation de mots « nouveaux » en situation d'écriture avec appui éventuel sur des outils.
Attendus en fin de cycle	Orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés
	Raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d'autre part (cas simples : sujet placé avant le verbe et proche de lui ; sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif).
	Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits.
Cycle 3 : Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)	
Compétences	<p>Maitriser les relations entre l'oral et l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés ; – Variation et marques morphologiques à l'oral et à l'écrit (classes variables).
	<p>Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observations morphologiques ; – Mise en réseau de mots (groupements par champ lexical) ; – Analyse du sens des mots ; – Découverte des bases latines et grecques...

	<p>Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observation des marques du genre et du nombre entendues et écrites ; – Identification des classes de mots subissant des variations ; – Notion de groupe nominal et accords au sein du groupe nominal ; – Accord du verbe avec son sujet, de l'attribut avec le sujet, du participe passé avec être (à rapprocher de l'accord de l'attribut avec le sujet) ; – Élaboration de règles de fonctionnement construites sur les régularités. <p>Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographe</p> <ul style="list-style-type: none"> – Reconnaissance du verbe (utilisation de plusieurs procédures) ; – Mise en évidence du lien sens-syntaxe ; – Morphologie verbale ; – Mémorisation des verbes irréguliers fréquents et des verbes dont l'infinitif est en -er à l'imparfait, au futur, au présent, au présent du mode conditionnel, à l'impératif et aux 3es personnes du passé simple ; – Approche de l'aspect verbal. <p>Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mise en évidence de la cohérence sémantique de la phrase ; – Mise en évidence des groupes syntaxiques ; – Distinction phrase simple-phrase complexe à partir du repérage des verbes.
<p>Attendus de fin de cycle</p>	<p>En rédaction de textes dans des contextes variés, maitriser les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif ou un complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet inversé suivant le verbe) ainsi que l'accord de l'attribut avec le sujet.</p> <p>Raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie.</p>
<p>Terminologie utilisée au cycle 3 en étude de la langue :</p> <p>Nom/verbe/déterminant (article indéfini, défini, partitif - déterminant possessif, démonstratif) adjectif/pronom/groupe nominal.</p> <p>Verbe de la phrase/sujet du verbe/complément du verbe (complète le verbe et appartient au GV) complément de phrase (complète la phrase) complément du nom (complète le nom).</p> <p>Sujet de la phrase - prédicat de la phrase.</p> <p>Verbe : radical - marque du temps - marque de personne/mode indicatif (temps simples : présent, imparfait, passé simple, futur) mode conditionnel/mode impératif.</p> <p>Phrase simple/phrase complexe.</p>	

REMARQUE

Cette fiche ne vous dispense en rien de la lecture intégrale du BO15, d'autant plus que ce dernier propose des activités à mener en classe avec les élèves, activités qui seront probablement attendues le jour J dans la question de didactique du français.

Liste des abréviations utilisées

REMARQUE

Au concours, il est fortement déconseillé d'utiliser des abréviations dans vos réponses, sans avoir défini au préalable à quoi celles-ci renvoient. Si vous souhaitez le faire, voici comment devrait se présenter la première mention de l'abréviation : « un groupe nominal (désormais GN) ».

Abréviations

CC	Complément circonstanciel
CE1, CE2, CM1, CM2	Cours élémentaire/moyen 1 ^{re} année et 2 ^e année
cf.	<i>confer</i>
CO/COD/COI/COS ¹	Complément d'objet/direct/indirect/second
CP	Cours préparatoire
GAdj.	Groupe adjectival
GAdv.	Groupe adverbial
GN/GP/GV	Groupe nominal/prépositionnel/verbal
PE	Professeur des écoles
P1, P2, ..., P6	Première personne du singulier, deuxième personne du singulier... troisième personne du pluriel
PS, MS, GS	Petite section, moyenne section, grande section
PS	Proposition subordonnée
vs.	<i>versus</i>

Symboles utilisés dans l'ouvrage

« * » :	signifie qu'une proposition est agrammaticale, c'est-à-dire qu'elle n'est pas conforme aux règles grammaticales du français (ex. <i>*Moi venir</i>).
« ? » :	signifie qu'une proposition est ininterprétable, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de sens (ex. <i>? Le veste traverse la rivière en mangeant</i>).
« # » :	signifie que l'utilisation d'un test modifie le sens de la phrase d'origine (ex. <i>Malheureusement le lapin a échappé au chasseur – # Le lapin a échappé malheureusement au chasseur</i>).

1. Les nouveaux programmes parlent désormais de « complément du verbe » et, si nous conservons ici la terminologie traditionnelle pour une meilleure lisibilité, dans le cadre du concours il faut bien parler de « complément de verbe », en précisant entre parenthèses s'il est direct, indirect, etc.

1.	Introduction aux questions de grammaire	16
2.	Les outils linguistiques	21
3.	L'analyse grammaticale	24
4.	Le nom	28
5.	Les expansions du nom	31
6.	Les adjectifs	35
	<i>Je fais le point</i>	39
7.	Les déterminants : caractéristiques générales	42
8.	Les déterminants définis et indéfinis	45
9.	Les pronoms	49
10.	Les pronoms relatifs	53
11.	Valeurs des déterminants et des pronoms	55
	<i>Je fais le point</i>	58
12.	Le verbe : généralités	61
13.	Les constructions verbales	65
14.	Les verbes <i>être</i> et <i>avoir</i>	69
15.	Les modes impersonnels	72
16.	Les présentatifs	77
17.	Les compléments essentiels du verbe	79
18.	Le complément circonstanciel	83
19.	La fonction sujet	87
	<i>Je fais le point</i>	91
20.	Les mots invariables	94
21.	L'homonymie grammaticale	97
22.	Les types de phrases	101
23.	Les formes de phrases	104
24.	Phrase simple et phrase complexe	106
	<i>Je fais le point</i>	109

Grammaire

25. Les propositions subordonnées relatives	112
26. Les propositions subordonnées complétives	114
27. Les propositions subordonnées circonstanciennes	116
28. Les propositions incises, incidentes, l'apostrophe et l'apposition	119
<i>Je fais le point</i>	121
29. Le discours rapporté	123
30. L'énonciation et la modalisation	126
31. Valeurs du présent	129
32. Valeurs des temps du passé	130
33. Valeurs du futur et du conditionnel	133
34. Emplois du subjonctif	136
35. Cohérence et cohésion	138
36. Les procédés de substitution	139
37. Les connecteurs	142
38. Éléments d'analyse du français parlé	144
<i>Je fais le point</i>	152
Objectif concours	155
Corrigés	165

1 Introduction aux questions de grammaire

Cours et méthodes

1. Compétences mises en œuvre	16
2. Types de questions en grammaire	16
3. Recommandations	18
4. Les notions en grammaire	19

1 Compétences mises en œuvre

La question de grammaire implique systématiquement un **relevé** exhaustif des formes à étudier, puis un **classement** qui permet de mettre en évidence les caractéristiques communes de ces formes.

On attend donc du candidat qu'il fasse preuve d'un esprit synthétique et clair, ce qui implique une grande maîtrise de la langue (grammaire, orthographe et lexique) et des outils qui permettent son analyse. De surcroît on attend de vous que vous sachiez présenter vos réponses. Cette présentation doit rendre compte de votre capacité analytique.

Des outils vous sont donnés dans cet ouvrage, ils vous permettront de réussir cette épreuve mais à condition d'un entraînement régulier, vu le temps dont vous disposez.

Proportionnellement au temps total qui vous est imparti (4 heures) ainsi qu'au nombre de points alloués à cette épreuve (11 pour un total de 40 points), nous vous conseillons de traiter ces questions en 1 heure maximum.

2 Types de questions en grammaire

Voici les différentes questions posées au concours depuis 2013 que nous synthétisons ci-dessous.

Nous mettons en italique le verbe indiquant la consigne, en gras la notion de cours à étudier :

Sujet 2014 ex. (groupe 1)	Dans le passage suivant, extrait du texte 2, vous <i>relèverez</i> les attributs du sujet et <i>indiquerez</i> leur nature (ou classe grammaticale).
Sujet 2014 ex. (groupe 2)	Dans le texte de Patrick Modiano (texte 2), vous <i>analyserez</i> la valeur des formes verbales suivantes : <i>ai conservé, scrute, saurais, a pu, lisait, regardait, étaient allés, s'enfuirent</i> .
Sujet 2014 ex. (groupe 3)	Dans ces extraits du texte 3, vous <i>classerez</i> et <i>analyserez</i> les formes soulignées : qu', qui, que .

Sujet 2014 (groupe 1)	Relevez les participes passés dans le texte qui suit et <i>justifiez</i> leurs terminaisons.
	Dans ces deux extraits du texte 3, <i>identifiez</i> précisément les différentes propositions .
	Dans les phrases suivantes extraites du texte 3, <i>relevez</i> les expansions des noms soulignés. <i>Indiquez</i> leur classe grammaticale .
Sujet 2014 (groupe 2)	Dans les phrases suivantes, <i>soulignez</i> les noms enrichis par une expansion .
	Dans les phrases suivantes, <i>relevez</i> les appositions et <i>précisez</i> leur nature .
	Dans les phrases suivantes, <i>relevez</i> les différentes expansions du nom et <i>indiquez</i> leur fonction .
Sujet 2014 (groupe 3)	Dans cet extrait du texte de Nicolas Bouvier, vous <i>regrouperez</i> les mots en caractère gras selon leur classe grammaticale . Puis, vous <i>indiquerez</i> la fonction de chacun d'entre eux.
Sujet 2015 (groupe 1)	Vous <i>identifierez</i> les différentes propositions de la phrase suivante et vous en donnerez les natures et les fonctions .
	<i>Donnez</i> la classe grammaticale des deux occurrences de « leur » dans la phrase suivante : « On leur donnait le nom de leur auteur »
Sujet 2015 (groupe 2)	Dans le texte de Fénelon, <i>précisez</i> la nature des mots suivants en gras.
	<i>Donnez</i> la fonction des pronoms signalés en gras dans la citation suivante.
Sujet 2015 (groupe 3)	Dans l'extrait suivant de la fable de Jean Anouilh, <i>relevez</i> les différentes propositions , <i>donnez</i> leur nature et leur fonction .
Sujet 2016 (groupe 1)	Dans la phrase suivante, extraite du texte de Victor Hugo, vous <i>identifierez</i> les éléments constitutifs de la construction verbale soulignée.
	a. Vous <i>relèverez</i> les différentes désignations des villageois ¹ dans ce passage. b. <i>Que nous apprennent</i> ces différentes désignations quant au regard que porte le rateur sur ces villageois ?
	Dans le texte de René Char, vous <i>analyserez</i> la construction de la phrase « Les clés sur les portes. » et <i>commenterez</i> l'effet produit par ce choix.
Sujet 2016 (groupe 2)	a. <i>Identifiez</i> précisément la nature et la fonction des mots soulignés. b. <i>Justifiez</i> l' orthographe de « nudité ».
	<i>Indiquez</i> la nature de « qu' » dans les deux phrases ci-dessous (texte 1).
Sujet 2016 (groupe 3)	Vous <i>distinguez</i> dans cet extrait du texte 2 les propositions que comporte cette phrase et vous <i>donnez</i> leur nature et leur fonction le cas échéant.

1. Voir chapitre 36 « Les procédés de substitution ».

3 Recommandations

Voici trois éléments de consigne qui sont récurrents et qui demandent une grande attention : le relevé, le classement et l'analyse.

3.1 Le relevé

Lorsqu'il vous est demandé de « **relever** » certaines formes, faites-le avec un minimum de contexte. Par exemple :

- relever les sujets : « sujet (verbe) » (ex. Ils (parlent)) ;
- relever les verbes : « (sujet) verbe » (ex. (Ils) parlent) ;
- relever les compléments de verbe : « (verbe) complément » (ex. (manger) des pâtes) ;
- relever les déterminants : « déterminant (nom) » (ex. Le (chat)) ;
- relever les prépositions : « préposition (suite du groupe) » (ex. à (Paul)) ;
- relever les adjectifs : pour les épithètes donner le nom qualifié : « adjectif (nom) » ou « (nom) adjectif » (ex. gentil (chat) ou (chat) gris).

Exemples

Relevez les formes verbales conjuguées de l'extrait suivant (sujet 0, 2^e épreuve) :

« Nicolas et Alexandra échangèrent un rapide coup d'œil. Et l'orateur, comme s'il avait senti qu'il était temps d'évoquer l'essentiel, amplifia les vibrations de sa voix en s'interrogeant d'une manière très rhétorique. »

Type de relevé attendu :

(Nicolas et Alexandre) échangèrent ;
 (il) avait senti ;
 (il) était (temps) ;
 (l'orateur) amplifia.

Cette recommandation est particulièrement importante car cela montre vos capacités à rédiger une réponse complète et à traiter une question de langue. De plus, cela permet à l'examineur de ne pas avoir à chercher les termes dans le texte ; ce qui lui fait gagner un temps précieux dans sa correction et le met dans de bonnes dispositions à votre égard.

Par ailleurs, si vous devez relever des groupes, veillez à relever **l'ensemble du groupe**. Par exemple, pour une question portant sur les propositions subordonnées ou les groupes prépositionnels (GP), relevez la séquence jusqu'à son terme, même en cas d'enchaînements multiples.

Exemples

Relevez la proposition subordonnée complétive dans l'énoncé suivant :

Je crois que Pierre, dont je t'ai longuement parlé hier alors qu'il pleuvait et dont les trois enfants ont une vilaine grippe, souhaiterait venir demain à ta soirée afin de se changer les idées.

Type de relevé attendu :

La proposition complétive est la suivante : « que Pierre, dont je t'ai longuement parlé hier alors qu'il pleuvait et dont les trois enfants ont une vilaine grippe, souhaiterait venir demain à ta soirée afin de se changer les idées » et pas uniquement « que Pierre souhaiterait venir demain à ta soirée ».